

- Attestation assurance scolaire
- Documents d'inscription
- Copie des vaccinations
- Attestation Quotient Familial CAF

Été 2020 – Rentrée 2020 / 2021

L'inscription vous sera confirmée après vérification de votre dossier – Tout dossier incomplet ne sera pas traité – Un identifiant Portail Famille vous sera communiqué lorsque le dossier aura été validé.

I – Renseignements Généraux

L'enfant :

Nom : Prénom :

Date de naissance : Lieu de Naissance :

Sexe : Féminin Masculin

Adresse de résidence de l'enfant :

Ecole fréquentée :

Régime alimentaire :

Sans Porc ou Sans Viande

Autre : (voir PAI)

Votre enfant porte-il :

des lunettes

des prothèses auditives

des prothèses dentaires

autre :

Les Parents :

Situation Familiale : Marié(e) Pacsé(e) Union libre Célibataire Séparé(e)

Divorcé(e) veuf (ve)

En cas de garde alternée ou situation particulière, merci d'en informer le service TMP-ALSH. Joindre tout document nécessaire au traitement de la demande (ex : jugement de garde)

1) Nom et Prénom du père :

Adresse domicile (si différente de celle de l'enfant) :

Portable : Mail :

Profession : Employeur :

Tél. professionnel :

2) Nom et Prénom de la mère :

Adresse domicile (si différente de celle de l'enfant) :

Portable : Mail :

Profession : Employeur :

Tél. professionnel :

Autres personnes majeures autorisées à venir chercher l'enfant et/ou à contacter en cas d'urgence :

Nom / Prénom	Lien de parenté	Téléphone	Autorisation
.....	<input type="checkbox"/> Récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Contacter en cas d'urgence
.....	<input type="checkbox"/> Récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Contacter en cas d'urgence
.....	<input type="checkbox"/> Récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Contacter en cas d'urgence
.....	<input type="checkbox"/> Récupérer l'enfant <input type="checkbox"/> Contacter en cas d'urgence

Assurance (fournir une attestation d'assurance Responsabilité Civile valide) :

Nom de l'assurance :

N° Police :

N° Sécurité Sociale :

C.A.F (fournir l'attestation de moins de 3 mois) :

N° allocataire : Quotient Familial :

II – Renseignements Médicaux

Médecin traitant :

Nom :

Numéro de téléphone :

Vaccinations :

- Joindre une copie du carnet de santé (Si l'enfant n'a pas les vaccins obligatoires, merci de joindre un certificat médical de contre-indication)

Informations particulières :

- Un P.A.I a-t-il été signé avec l'école : Oui Non
- Si oui, pour quel motif (allergies, asthme, ...) :

Je m'engage à fournir : l'ordonnance médicale, le protocole du médecin, les médicaments (dans leur boîte avec nom/prénom), le tout dans une trousse transparente avec nom/ prénom + photo. Une trousse de PAI devra être fournie pour chaque site (ex : garderie périscolaire + centre de loisirs = 2 trousse complètes).

Allergies :

Médicamenteuses : Oui / Non

Alimentaires : Oui / Non

Préciser la cause de l'allergie et fournir le PAI (Projet d'Accueil Individualisé) :

.....
.....

Rappel : Aucun traitement ne pourra être administré en dehors l'élaboration au préalable d'un P.A.I. (y compris pour l'asthme) Renseignez-vous auprès de votre médecin traitant et/ou du médecin scolaire.

III – Autorisations

Coordonnées / administration :

Je soussigné(e), responsable légal de l'enfant
....., déclare exacts les renseignements portés ci-dessus et m'engage à mettre à jour ces informations en cas de changement de situation (N° de téléphone, Quotient Familial, adresse, ...)

J'atteste avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement du Service TMP – ALSH de Saint-Maurice-de-Beynost et m'engage à le respecter. En cas de situation non prévue dans ce règlement de fonctionnement, le problème sera soumis à Monsieur le Maire qui sera souverain dans sa décision.

J'atteste être informé(e) que le Service TMP - ALSH peut consulter, à tout moment, les données du compte allocataire mise à sa disposition sur les services en ligne de la CAF.

Santé :

J'autorise le service TMP – ALSH à prendre, le cas échéant, toutes mesures (administration des traitements médicaux, hospitalisations, anesthésie, interventions chirurgicales) rendues nécessaires par l'état de santé de l'enfant.

Activités pédagogiques :

J'autorise, mon enfant à participer aux différentes activités physiques et sportives proposées et à participer aux différentes sorties organisées par le service TMP – ALSH. Je m'engage à signaler tout contre-indication éventuelle.

J'autorise toute diffusion ou utilisation de l'image de l'enfant par la Mairie de Saint-Maurice-de-Beynost, quel que soit le support, dans le cadre des activités proposées par le service TMP/ALSH. Oui Non

Fait à Saint Maurice de Beynost, Le

Signature(s) :

(Précédée de la mention « Lu et approuvé »)

Information :

Les informations recueillies dans ce formulaire seront utilisées avec l'unique finalité de *recueillir et administrer votre demande d'inscription*.

- Vous pouvez accéder aux données vous concernant ou demander leur effacement. Vous disposez également d'un droit d'opposition, d'un droit de rectification et d'un droit à la limitation au traitement de vos données.

Pour exercer ces droits ou pour toute question sur le traitement de vos données dans ce dispositif, vous pouvez faire une demande écrite auprès de la Mairie de St Maurice de Beynost. Si vous estimez, après nous avoir contactés, que vos droits Informatique et Libertés ne sont pas respectés, vous pouvez adresser une réclamation à la CNIL.

Rappel du règlement - Accueil de Loisirs

Tarifification :

Afin de garantir l'accessibilité aux loisirs à l'ensemble des familles, la commune a fait le choix de mettre en place une tarification adaptée selon le Quotient Familial dans le cadre du Label Loisirs équitable financé par la CAF.

Ainsi, cinq tranches tarifaires ont été définies en fonction du quotient familial des utilisateurs du service. Les utilisateurs non-résidents de la commune feront l'objet d'une tarification spécifique prenant également en compte leur quotient familial.

Le repas de midi et le goûter sont compris dans le tarif et obligatoires sur les accueils de demi-journée matin et journée.

Tarifs en vigueur à compter du 01 septembre 2019 :

	Résidents de Saint-Maurice-de-Beynost			Résidents Extérieurs		
	Matinée avec repas	Après-midi sans repas	Journée complète	Matinée avec repas	Après-midi sans repas	Journée complète
QF de 0 à 385	6€	3€	8€	8€	4€	10€
QF de 386 à 500	7,5€	4€	10€	10€	5,5€	13€
QF de 501 à 630	9€	5€	13,50€	11,50€	7€	17,50€
QF de 631 à 765	10,50€	6€	15€	15€	8€	21€
QF > 766	11,50€	7€	17,50€	17,50€	9€	24€

Cette tarification est en corrélation avec le dispositif Loisirs équitable car elle propose aux familles vulnérables une tarification adaptée à leurs ressources.

Cette aide consiste en une participation forfaitaire fixe. Elle est versée en fonction de la politique pratiquée par les gestionnaires.

Pendant les vacances scolaires, l'inscription se fait obligatoirement à la journée complète et sur deux jours ouvrés minimum par semaine.

Selon délibération du Conseil Municipal du 23 mai 2019.